Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le bill passe.

· O donné, Que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour étendre certaines dispositions de l'acta concernant les matelots, 1873, aux naviges employés à naviguer sur les eaux intérieures du Canada, étant lu

Ordonné, Que le dit ordre soit déchargé. Ordonné, Que le bill soit retiré.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la faillite, étant lu,

Ordonné, Que le dit ordre soit déchargé.

Ordonné, Que le bill soit retiré.

Sur motion de l'honorable M. Mackenzie, secondée pur l'honorable M. Dorion.

Ordonné, Que le bill du Senat, intitulé: "Acte pour continuer de nouveau pendant un temps limité l'acte de taillite de 1869 et les actes qui l'amendent, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois,

Ordonné, Que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Ordonné. Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Sur motion de l'honorable M. Dorion, secondée par l'honorable M. Mackenzie, le ture du bill est amendé en y ajoutant à la fin les mots "et pour d'autres fins."

L'ésolu, Que le bill passe.

Ordonné, Que le greffier reporte le bill au Sénat et informe leurs honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement, auquel elle demande son concours.

- M. Casey, du comité spécial nommé pour s'enquérir sur l'état du havre de Port Stanley, (Ontario), quant il a été transferé à des syndies pour la compagnie du chemin de fer de London et Port Stunley; sur l'administration subséquente des affaires du dit havre; sur la rerecption des péages et la manière dont il en a été disposé; sur les recettes et dépense de tous autres fonds, et sur l'état et les besoins actuels du dit havre, présente à la Chambre le rapport du dit comité, lequel est lu : (Appendice No. 10.)
- M. Stirton, du comité collectif des deux chembres au sujet des impressions du Parlement, i résente à la Chambre le neuvième rapport du dit comité, lequel est lu comme suit:-

Le comité a soigneusement examiné les documennts suivants et en recommande l'impression:

Réponse à une adresse.—Etat de toutes les dépenses se rattachant à la commission royale d'enquête sur les accesations portées par l'honorable L. S. Huntington, etc.

Réponse à une adresse.—Etats relatifs aux élections de la présente Chambre des Communes, etc.

Réponse à une adresse.-Etat de toutes les sommes payées pour les dépenses des dernières élections, etc.

Réponse à une adresse.—Copie de toutes instructions données au sujet d'études sur la practicabilité d'une route transcontinentale partie par terre et partie par eau, pour atteindre la Colombie Britannique, etc., (du Sénat).

Réponse à une odresse (du Sénat). -Réclamations de la ville de Brantford à partie des

terrains maintenant en possession de la compagnie de la Nouvelle-Angleterre, etc.

Réponse à une adresse. Etat des bois, etc., exportés chaque année des comtés de Chicoutimi et Saguenay.

Réponse à une adresse. Etat du nombre de chars de chemin de fer, importés en différents temps des Etats-Unis pour l'usage des chemins de ser canadiens.